

RW/933/2024/3496/11385/1

Lot 1

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 35m d'axe en axe (art 38 de Cdc) ; Exploitation interdite les jours de battue et 72 h avant (nécessité de questionner le garde forestier au préalable pour connaître les dates de battues) ; Droit de passage sur la voirie privée d'un montant fixé à 1,50 €/m³, soit 1 101 € à verser sur le compte du propriétaire : Mr Guy de LAMINE (GSM : 0476/ 24 47 69) avant l'exploitation du lot. Lors de l'état des lieux avant exploitation, la preuve de paiement devra être montrée à l'agent des forêts du triage. L'accès à la route est interdit en période de dégel.

Nombre d'arbres total	1 375	--
Volume grumes	733,541	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	733,541	m ³
Cube moyen	533	dm ³
Circonférence moyenne	82,375	cm
Surface de coupe	9,468	ha
Contact	BIEMONT Damien, 0470 58 05 79	--
Triage	Triage De Stavelot	--
Propriétaire	Stavelot Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	REGRENICHAMPS - cpe 5	--
Vente	Vente du Cantonement de Vielsalm Vendredi 19 avril 2024 à 09:00 Piscine communal de Trois-Ponts, avenue de la Salm 170 à 4980 Trois-Ponts.	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

		Epicéa	
		Définitive	
		Normal	
		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	
25	1		
35	1	0,063	
45	6		
55	61	11,915	
65	220	66,220	
75	355		
85	317	319,291	
95	256		
105	107		
115	28	305,841	
125	17		
135	6	30,211	
Total grumes	1 375	733,541	
Houppiers/Taillis	-		